

Programme de formation

DIPLOÔME D'ÉTAT - DEAP
AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE
Parcours en alternance



AP



Auxiliaire de puériculture



**“Votre mission : éveiller,
protéger, accompagner”**

CONTEXTE :

L'Auxiliaire de puériculture est un professionnel du **secteur médico-social et sanitaire** qui participe activement au développement, au **bien-être et à la santé de l'enfant, de la naissance à l'adolescence**.

Il travaille en collaboration étroite avec les infirmiers, les éducateurs et les familles, au sein d'équipes pluridisciplinaires.

Ce métier profondément humain s'exerce dans une grande variété de lieux : crèches, maternités, services hospitaliers, établissements spécialisés, centres de protection maternelle et infantile (PMI), ou encore à domicile.

Le diplôme d'État permet d'accéder à un emploi stimulant, utile, porteur de sens, avec des possibilités d'évolution.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Acquérir les gestes techniques de soin et d'hygiène adaptés à l'enfant
- Comprendre le développement physique, psychique et affectif de l'enfant
- Accompagner les parents et les familles dans la prise en charge
- Favoriser l'autonomie, la sécurité et l'éveil de l'enfant
- Intégrer les bonnes pratiques en matière de prévention, hygiène et gestion des risques
- Travailler efficacement en équipe pluriprofessionnelle

PRÉREQUIS :

Être âgé d'au moins 17 ans

Pas de diplôme exigé

PUBLIC VISÉ :

Jeunes en poursuite ou réorientation d'études

Adultes en reconversion professionnelle

Demandeurs d'emploi motivés par les métiers du soin et de l'enfance

Professionnels en évolution de carrière

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Entrées régulières dans l'année selon calendrier

Formation accessible sur dossier et entretien

Groupe de 12 à 20 personnes pour un accompagnement individualisé

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE DÉTAILLÉ (770 heures en centre de formation)

La formation comprend 22 semaines de stages pratiques organisées en 4 périodes :

Bloc 1 – Accompagnement et soins de l'enfant dans la vie quotidienne et sociale

- Module 1 – Accompagnement de l'enfant (147h)
- Module 1bis – Activités d'éveil, loisirs, éducation et socialisation (28h)
- Module 2 – Repérage et prévention des situations à risque (21h)

Bloc 2 – Évaluation clinique et soins adaptés

- Module 3 – Évaluation de l'état clinique (77h)
- Module 4 – Soins adaptés, évaluation, réajustement (154h)
- Module 5 – Mobilité et confort de l'enfant (35h)

Bloc 3 – Communication et accompagnement

- Module 6 – Communication avec les enfants, familles, professionnels (70h)
- Module 7 – Accompagnement des apprenants, travail en équipe (21h)

Bloc 4 – Hygiène et sécurité des environnements

- Module 8 – Entretien des locaux et prévention des risques (35h)
- Module 9 – Repérage des anomalies et dysfonctionnements (35h)

Bloc 5 – Travail en équipe et traitement de l'information

- Module 10 – Transmission d'informations, qualité et gestion des risques (70h)

+ 35h d'accompagnement pédagogique individualisé (API), 7h de suivi individualisé, 35h de travaux personnels guidés (TPG).

FORMATION CLINIQUE (770 heures / 22 semaines)

4 périodes de stage en structure professionnelle :

- **Période A (5 semaines)** : soins quotidiens auprès d'enfants (crèche, maternité, accueil collectif)
- **Période B (5 semaines)** : accompagnement d'enfants en situation de handicap ou vulnérabilité
- **Période C (5 semaines)** : service hospitalier (médecine ou chirurgie pédiatrique)
- **Période D (7 semaines)** : stage final d'intégration, en lien avec votre projet professionnel

Les stages permettent de valider l'ensemble des blocs de compétences en situation réelle.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- **API** - Accompagnement individuel – Journée d'accueil et à mi parcours
- **TPG** - Travaux Personnels Guidés
- Travaux dirigés et travaux pratiques dans un "**espace bébé**"

CERTIFICATION :

Diplôme d'État d'Auxiliaire de puériculture (DEAP) (TP RNCP 37715) Niveau 4 – RNCP n° 37715 – Titre délivré par le Ministère de la Santé après validation de l'ensemble des blocs de compétences.

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES :

- **Évaluation continue en centre** : études de cas, mises en situation simulée, oraux
- **Évaluation en milieu professionnel** : grilles d'évaluation par tuteur + livret de stage
- **Jury final** : validation bloc par bloc
- Possibilité de valider tout ou partie du diplôme

TARIF ET FINANCEMENT :

Le coût pédagogique total de la formation est de : 8 100 euros TTC

Ce tarif comprend :

- Les 770 heures de formation théorique en centre
- Les 770 heures de stage encadré en milieu professionnel
- Les heures d'accompagnement pédagogique individualisé, de suivi et de travaux personnels guidés
- Les supports pédagogiques fournis
- La présentation aux épreuves certificatives du Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture

Financement via un OPCO (Opérateur de Compétences)

Si vous êtes salarié d'une entreprise privée (notamment dans le secteur sanitaire, social, médico-social ou petite enfance), la formation peut être prise en charge totalement ou partiellement par l'OPCO de votre employeur.

Comment cela fonctionne ?

- L'entreprise sollicite son OPCO de branche (ex. OPCO Santé, Uniformation, AKTO...) pour financer la formation
- L'OPCO prend en charge les frais pédagogiques à hauteur de 8 100 €

SUITES DE PARCOURS CONSEILLÉES :

- **Concours d'entrée en IFSI** (Institut de formation en soins infirmiers – Infirmier DE)

SITUATION DE HANDICAP ET DIFFICULTÉS D'APPRENTISSAGE :

Le participant ayant un handicap qui pourrait l'empêcher de démontrer pleinement ses capacités doit contacter, au plus tard 15 jours avant le début de la formation, le service dédié aux personnes handicapées. Pour discuter des mesures d'adaptation nécessaires pour assurer la pleine participation à l'accomplissement de la formation, veuillez contacter : **handi@formalean.fr** ou **01 84 60 62 01**.

CONTACTS

Pour toutes questions, notre équipe est joignable :

Karine MACAQUE

Téléphone: **07 49 97 68 09** Mail: **k.Macaque@formalean.fr**

Florian SIMON

Téléphone: **07 44 93 32 45** Mail: **f.simon@formalean.fr**

Standard FORMA LEAN

Téléphone: **01 84 60 62 01** Mail: **contact@formalean.fr**



770 heures en centre de formation

Autour des 5 blocs de compétences AP



770 heures de formation clinique

En 4 périodes de stage



770h employeur

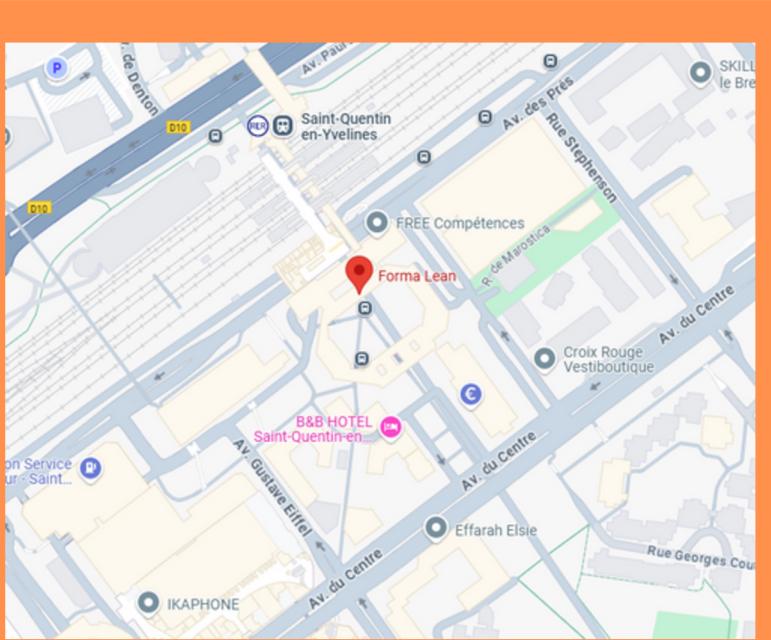


Formation
entièrement
financée et
rémunérée

Parcours en alternance



ACCÈS EN TRANSPORTS EN COMMUN



RER :

Ligne C (Saint-Quentin en Yvelines – Montigny le Bretonneux / Saint-Martin d'Étampes)

SNCF :

Ligne U (La Défense / La Verrière)

Ligne N (Paris – Montparnasse / Rambouillet)

BUS (www.ratp.fr) :

de nombreuses lignes de bus en provenance de Paris et de sa banlieue desservent le site:
(lignes 4, 5, 10, 12, 44, 50, 51, 67, 77, 78, 91-10, 91-11, 100, 307, 401, 414, 415, 419, 444, 458, 461, 463, 464, 465, 466, 467, 475, 501, 502, 503 N145)



Les locaux se situent :

1 place Charles de Gaulle - 78180 Montigny-le-Bretonneux bâtiment c, au 2^e étage du Central Gare.

Pour vous y rendre, vous pouvez passer :

Depuis la gare de Saint Quentin/Montigny-le-Bretonneux via l'entrée pour les vélos et taxis de la gare





NOS CERTIFICATIONS ET NOS PARTENAIRES



Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION

BILAN DE COMPÉTENCES

ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE



**France
Travail**

Région
 **Île de France**

 **Altruis**
SERVICES À DOMICILE

 **domaliance** PRO

 **Bien Vieillir**
EN ILE DE FRANCE

 **O2**®


VIVA SERVICES


apef®
SERVICES À LA PERSONNE


**Senior
Compagnie**
Aide à domicile

 **Azaé**
la vie facile

Retrouvez nous :



Sur les réseaux



- www.formalean.fr



Par téléphone au **01 84 60 62 01**

